Envoyé en préfecture le 25/07/2024 Reçu en préfecture le 25/07/2024 Publié le ID : 040-214002966-20240723-DEC42_20240723-AU

DECISION 40.296COM / 2024 n°42

Le Maire de la Commune de SEIGNOSSE, Pierre PECASTAINGS,

VU la délibération du Conseil Municipal n°06-2024 du Conseil municipal du 12 février 2024, transmise par voie dématérialisée à la Préfecture de Mont de Marsan le 15 février 2024, donnant délégation à M. le Maire, durant la durée de son mandat, et le chargeant, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Locales, de fixer, dans la limite déterminée par le conseil municipal soit 30 000 € maximum, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal;

VU le règlement intérieur de l'aide aux départs en vacances et à l'accès aux Temps Libres (ATL) de la CAF,

CONSIDERANT la nécessité de faire évoluer les tarifs des prestations du Pôle Education Enfance Jeunesse.

DECIDE:

Article 1 – De fixer les tarifs des prestations du Pôle Education Enfance Jeunesse comme suit :

SERVICE ENFANCE – TARIFS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Les familles qui ne feraient pas calculer leur revenu se verront appliquer automatiquement la tranche du quotient la plus élevée (E).

Dans toutes les situations, un reste à charge de 1 euro sera facturé à la famille.

Tarif accueil périscolaire du matin et du soir

Nouveaux quotients	Quotient familial	Tarif matin occasionnel	Tarif soir occasionnel	Tarif forfaitaire mensuel matin	Tarif forfaitaire mensuel soir
		Jusqu'à 4 par r		A partir de 5 présences par mois	
А	0 à 449 €	1,20€	1,80€	6,00€	9,00€
В	449,01 € à 794 €	1,70€	2,55€	8,50 €	12,75€
С	794,01 € à 1000 €	1,90 €	2,85 €	9,50 €	14,25€
D	1000,01 € à 1500 €	2,20€	3,30€	11,00€	16,50€
E	1500,01 € et +	2,80€	4,20 €	14,00€	21,00€
Non Landais		6,40€	9,60€	32,00€	48,00€

Tarif journée ALSH enfance

Nouveaux quotients	Quotient familial	Prix de revient	Tarif journée	Pour les familles ayant présenté la CIV*		20	
				Aide ALSH journée	Aide Cd	Prix facturé à la famille	Reste à charge pour la commune
А	0 à 449 €	46,00€	11,00€	8,00€	0,93 €	2,07€	35,00€
В	449,01 € à 794 €	46,00€	12,00€	6,00€	0,93 €	5,07€	34,00€
С	794,01 € à 1000 €	46,00€	12,00€	3,00€	0,93 €	8,07€	34,00€
D	1000,01 € à 1500 €	46,00€	13,00€		0,93 €	12,07€	33,00€
E	1500,01 € et +	46,00€	16,00€	Spin Divine	0,93 €	15,07 €	30,00€
Non Landais		46,00€	34,50 €			34,50 €	11,50 €

^{*}CIV = Carte d'identité vacances de la CAF

Tarif demi-journée ALSH enfance

Nouveaux quotient	Quotient familial	Prix de revient	Tarif ½ journée	Pour les familles ayant présenté la CIV*			
				Aide ALSH 1/2 journée	aide Cd	Prix à la charge de la famille	Reste à charge pour la commune
Α	0 à 449€	23,00€	5,50€	4,00 €	0,46 €	1,04 €	17,50€
В	449,01€ à 794€	23,00€	6,00€	3,00€	0,46 €	2,54 €	17,00€
С	794,01€ à 1000 €	23,00€	6,00€	1,50€	0,46 €	4,04 €	17,00 €
D	1000,01€ à 1500 €	23,00€	6,50 €		0,46 €	6,04 €	16,50€
E	1500,01 € et +	23,00€	8,00€		0,46 €	7,54 €	15,00 €
Non Landais	prité vacanços da la CAS	23,00€	17,25€			17,25€	5,75 €

^{*}CIV = Carte d'identité vacances de la CAF

Disposition particulière pour les accueils périscolaires et extrascolaires enfance

Tous les 3 retards constatés sur l'année scolaire, les familles devront s'acquitter d'une pénalité de 35 euros en plus du règlement de leur facture. Cette pénalité s'appliquera à tous les temps d'accueil de l'enfant (périscolaires et extrascolaires).

Tarif séjour enfance

Nouveaux quotient	Quotient familial	Tarif par jour	Pour les familles ayant présenté la CIV*
		% au regard du coût réel de la journée payée par la ville	Aide ALSH
А	0 à 449€	45 %	14,00 €
В	449,01€ à 794€	50 %	12,00€
С	794,01€ à 1000 €	60 %	10,00€
D	1000,01 € à 1500 €	70 %	
E	1500,01 € et +	80 %	
Non landais		100 %	

^{*}CIV = Carte d'identité vacances de la CAF

Le coût réel à la charge de ville comprend l'ensemble des frais directs de la ville pour la mise en place du séjour, charges de personnel inclus.

SERVICE JEUNESSE - TARIFS ESPACE JEUNES

Les familles qui ne feraient pas calculer leur revenu se verront appliquer automatiquement la tranche du quotient la plus élevée (E).

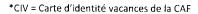
Adhésion annuelle: 10 €.

Participation des familles aux activités mises en place par l'espace jeunes 12 – 17 ans et aux coûts afférents (transport, fournitures, prestataire, alimentation, ...).

Catégorie	Quotient familial	Reste à payer pour la famille En fonction du coût réel de l'activité
Α	0-900 €	40 %
В	900,01 – 1 600 €	60 %
С	1 600,01 et + €	80 %

Tarif séjour Jeunesse

Nouveaux quotient	Quotient familial	Tarif par jour	Pour les familles ayant présenté la CIV*
		% au regard du coût réel de la journée payée par la ville	Aide ALSH
А	0 à 449 €	45 %	14,00 €
В	449,01€ à 794€	50 %	12,00€
С	794,01€ à 1000 €	60 %	10,00€
D	1000,01 € à 1500 €	70 %	=======================================
E	1500,01 € et +	80 %	
Non landais		100 %	



Le coût réel à la charge de ville comprend l'ensemble des frais directs qui est facturé à la ville pour la mise en place du séjour, hors charges de personnel. En cas de recrutement spécifique à un séjour (nécessité de disposer d'une qualification spécifique - intervenant diplômé, etc.), les charges de ce personnel seront intégrées au coût du séjour.

Dans toutes les situations, la famille devra s'acquitter d'un prix plancher de 50 € par jour (tarif 100 %, hors toute réduction)

SERVICE JEUNESSE - TARIFS ACTIONS D'AUTOFINANCEMENT

198	Vente crêpes
Α	1€
В	1,50 €
С	2€
D	2,50 €

	Vente chocolat chaud
Α	1€
В	1,50€

	Formule crêpe/ chocolat
Α	2,50 €
В	3€

	Vente emplacement vide grenier
Α	10€ la table de 2m20
В	4€ le mètre sans
	table

	Vente de boissons (Soda, café)
Α	1€
В	1,50 €
С	2€

	Vente alimentation (sandwichs, frites, goûter)
Α	2€
В	2,50 €
С	3 €
D	3,50 €
E	4€

	Vente objet
Α	0,50 €
В	1€
С	1,50 €
D	2€
E	2,50 €
F	3€
G	3,50 €
Н	4 €
1	4,50 €
J	5€
K	5,50 €
L	6€
М	6,50€
N	7€
0	7,50 €
Р	8€
Q	8,50€
R	9€
S	9,50 €
Т	10€

	Vente cartons loto et tombola
Α	1€/ticket
В	3€ le carton
С	8€ les 5 cartons

	Maquillage
Α	0,50 €
В	1€
С	1,50 €
D	2€

Е	2,50 €
F	3€

	Entrée activité enfant
Α	2€
В	3€
С	4€
D	5€

	Vente muguet
Α	1,50 €
В	2€
С	2,50 €
D	3€
Е	3,50 €

	Repas adulte
Α	5€
В	10 €
С	12 €
D	15 €

	Repas enfant
Α	5€
В	10 €
С	12 €

	Prestation esthétique
А	10€ dont : 50% ville et
	50% Prestataire
В	20€ dont : 50% ville et
	50% Prestataire
С	25€ dont : 40% ville et
	60% Prestataire

Envoyé en préfecture le 25/07/2024 Reçu en préfecture le 25/07/2024 Publié le

ID: 040-214002966-20240723-DEC42_20240723-AU

D 30€ dont : 33% ville et 67% Prestataire

	Prestation bien-être
Α	12€ dont : 6€ ville et 6€
Α.	Prestataire
В	24€ dont : 18€ ville et 6€
Р	Prestataire
С	30€ dont : 24€ ville et 6€
L	Prestataire
D	40€ dont : 34€ ville et 6€
	Prestataire

	Formules esthétique/ bien-être
	28€ (1 bien-être / 2
A	esthétique), dont : 12€
	ville et 16€ Prestataire
	30€ (1 esthétique / 2 bien-
В	être), dont : 13€ ville et
	17€ Prestataire

	Vente de Chocolats
Α	Tarif catalogue, dont : 25%
	pour la ville et 75% pour le
	fournisseur

	Vente d'emplacement pour animation
Α	5€
В	10 €
С	15 €
D	20€
Ε	25 €
F	30 €
G	35 €
Н	40€
1	45€
J	50€

Article 2 – Que les tarifs du Pôle Education Enfance Jeunesse sont applicables à compter du 01/09/2024.

<u>Article 3</u> – Que, sous réserve de disponibilité, les jeunes inscrits au service jeunesse ont la possibilité d'utiliser tout ou partie des fonds accumulés lors de leur participation à des chantiers jeunes pour diminuer les frais associés à leur séjour ou à leurs activités

Article 4 – Tout autre tarif du Pôle education enfance jeunesse est abrogé.

Monsieur le Maire et Madame la Directrice générale des service sont chargés de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Dax à Mme le Trésorier de Saint-Vincent de Tyrosse, Receveur de la Commune.

Fait à Seignosse, le 23/07/2024.

e Maire,

. Pierre PECASTAINGS



Envoyé en préfecture le 25/07/2024 Reçu en préfecture le 25/07/2024 Publié le

EANDES IN

ID: 040-214002966-20240723-DEC42_20240723-AU